

## **ECT Industries**

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes consolidés**

ERNST & YOUNG Audit

## ECT Industries

Exercice clos le 31 décembre 2010

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ECT Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe relative à la perte d'un marché avec un client et au litige en cours avec un fournisseur.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### *Règles et principes comptables*

La note 2.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 2.2.3 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### *Estimations comptables*

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à la dépréciation du stock et des créances clients, tel que cela est décrit dans les notes 2.2.6 et 2.2.7 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

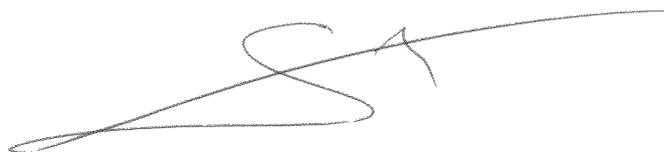
## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 20 avril 2011

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

# **GROUPE ECT INDUSTRIES**

**Comptes consolidés**  
**Exercice clos au 31 décembre 2010**

**BILAN***(en milliers d'euros)*

<b>ACTIF</b>	<i>Note</i>	<b>31/12/10</b>	<b>31/12/09</b>
Ecart d'acquisition	1	155	203
Immobilisations incorporelles	2	1 686	1 142
Immobilisations corporelles	2	3 311	3 511
Immobilisations financières	3	200	155
Titres mis en équivalence		-	-
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>5 352</b>	<b>5 011</b>
Avances et acomptes versés		462	312
Stocks et encours	4	4 107	3 992
Clients et comptes rattachés	5	6 287	7 937
Impôts différés actifs	6	64	101
Autres créances et comptes de régularisation	7	1 276	1 070
Valeurs mobilières de placement		-	-
Disponibilités		3 375	3 072
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>15 570</b>	<b>16 484</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>20 922</b>	<b>21 495</b>

<b>PASSIF</b>	<i>Note</i>	<b>31/12/10</b>	<b>31/12/09</b>
Capital social	8	1 884	1 844
Primes d'émission		2 243	2 243
Réserves consolidées		5 042	3 889
Résultat consolidé		1 225	1 489
Autres	8	267	252
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>		<b>10 128</b>	<b>9 213</b>
<b>INTERETS DES MINORITAIRES</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PROVISIONS</b>	9	<b>657</b>	<b>409</b>
Emprunts et dettes financières	10	3 235	3 593
Avances et acomptes reçus	11	2 234	2 266
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	2 803	4 079
Impôts différés passifs		-	-
Autres dettes et comptes de régularisation	13	1 865	1 935
<b>DETTES</b>		<b>10 136</b>	<b>11 873</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>20 922</b>	<b>21 495</b>

**COMPTE DE RESULTAT***(en milliers d'euros)*

	Note	2010 (12 mois)	2009 (12 mois)
Chiffre d'affaires	14	22 353	24 099
Production stockée		458	395
Production immobilisée		832	659
Autres produits d'exploitation	15	772	697
Achats et variations de stocks	-	7 497	- 8 329
Impôts et taxes	-	429	- 487
Charges de personnel	-	9 058	- 8 356
Autres charges d'exploitation	-	4 977	- 4 584
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16	- 1 017	- 2 037
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 437</b>	<b>2 058</b>
Charges et produits financiers	17	- 145	- 215
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>1 292</b>	<b>1 843</b>
Charges et produits exceptionnels	18	- 77	- 273
Impôts sur les résultats	19	211	10
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>1 426</b>	<b>1 560</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	- 201	- 71
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>1 225</b>	<b>1 489</b>
Intérêts minoritaires		-	-
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>1 225</b>	<b>1 489</b>
Résultat par action (en euros)		1,04	1,26
Résultat dilué par action (en euros)		1,04	1,23

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES***(en milliers d'euros)*

Capitaux propres du groupe ECT INDUSTRIES	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres	Total
<b>31/12/2008</b>	<b>1 844</b>	<b>2 243</b>	<b>2 917</b>	<b>1 208</b>	<b>-</b>	<b>8 212</b>
Affectation du résultat N-1			972 -	1 208	-	236
Acquisition de titres d'autocontrôle					- 252 -	252
Résultat de la période N				1 489		1 489
<b>31/12/2009</b>	<b>1 844</b>	<b>2 243</b>	<b>3 889</b>	<b>1 489</b>	<b>-</b>	<b>9 213</b>
Affectation du résultat N-1			1 194 -	1 489	-	295
Augmentation de capital	40	-	40			-
Acquisition de titres d'autocontrôle					- 15 -	15
Résultat de la période N				1 225		1 225
<b>31/12/2010</b>	<b>1 884</b>	<b>2 243</b>	<b>5 042</b>	<b>1 225</b>	<b>-</b>	<b>10 128</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	2010 12 mois	2009 12 mois
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	1 426	1 560
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Amortissements et provisions (nets)	852	1 805
Variation des impôts différés	38	22
(Plus) / moins values de cession, nettes d'impôt	-	7
Autres	-	110
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>2 317</b>	<b>3 239</b>
<b>Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence</b>		
Variation des créances d'exploitation	1 453	446
Variation des stocks et encours	27	1 430
Variation des dettes d'exploitation	- 1 507	258
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>- 27</b>	<b>- 1 618</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>2 290</b>	<b>1 621</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (1)	- 948	837
Cessions ou diminutions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	5
Variation des immobilisations financières	- 45	14
Incidence des variations de périmètre (2)	- 329	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 1 320</b>	<b>- 846</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	- 295	236
Acquisitions d'actions propres (3)	- 371	252
Cessions d'actions propres (3)	357	-
Redevances de crédit-bail	- 205	194
Emissions d'emprunts (4)	284	822
Remboursements d'emprunts (5)	- 437	328
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 668</b>	<b>- 189</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>303</b>	<b>586</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>3 072</b>	<b>2 486</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>3 375</b>	<b>3 072</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>303</b>	<b>586</b>

(1) dont frais de développement 832 K€

(2) La trésorerie nette décaissée dans le cadre de l'acquisition de la société E-Track se décompose comme suit :

- Montant décaissé par le Groupe	-	300
- Trésorerie acquise	-	29
Incidence des acquisitions sur la trésorerie du Groupe	-	<u>329</u>

(3) acquisitions et cessions d'actions propres dans le cadre du contrat de liquidités

(4) dont réserves de participation 278 K€, intérêts courus non échus sur emprunts bancaires 6 K€

(5) dont réserves de participation 158 K€, avances conditionnées Oséo 36 K€, emprunts bancaires 243 K€

## ANNEXE AUX COMPTES INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

### 1. NATURE DE L'ACTIVITE, FAITS CARACTERISTIQUES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

#### 1.1. *Nature de l'activité*

La société ECT Industries a été créée en février 1994 pour assurer la reprise de l'activité d'une société en redressement judiciaire. L'activité principale concerne l'électronique professionnelle: réparations, négoce de pièces détachées et composants, reprise de fabrication de matériels anciens. La société compte deux établissements : l'un à Noisy le Grand (93) et l'autre dans les Bouches du Rhône (13).

Par la suite, ECT Industries s'est développée notamment par croissance externe :

- 1995 : reprise des actifs d'une société située à Soyons (07) qui a pour activité principale l'adaptation des cockpits d'hélicoptères au pilotage avec des jumelles de vision nocturne ;
- 1998 : rachat de la société Monit'Air située à Crolles (26) dont l'activité réside dans le développement et la commercialisation d'enregistreurs de paramètres de vol ;
- 2000 : rachat de la société ECM située à Brive (19) ayant une activité de maintenance ;
- 2001 : acquisition de l'unité de production de la société SOCASUD Electronique à Toulon (83) qui devient un nouveau département d'ECT Industries basé à Toulon ;
- 2006 : reprise des actifs de la société Bruvey située à Sannois (95) qui a une activité de maintenance aéronautique comparable et complémentaire à celles exercées sur l'actuel site de Maillane.
- 2007 : acquisition de 10% des titres de la société américaine Airborne Analytics créée en 2007, accompagnée de la signature d'un contrat de distribution des produits ECT aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique
- 2008 : acquisition de 100% des titres de la société Bayo basée à Appoigny (89) Aérodrome d'Auxerre-Branches.
- 2010 : acquisition de 100% des titres de la société E-Track basée à Santeny (94).

En octobre 2006, la société ECT Industries a été admise sur le marché Alternext d'Euronext Paris S.A.

Suite à différentes opérations de restructuration, la société dispose aujourd'hui de sept établissements et de deux filiales, dont les activités complémentaires concernent le domaine des équipements électroniques pour l'aéronautique :

- un établissement basé à Noisy le Grand (93), qui est le siège social ;
- un établissement basé à Emerainville (77), dont l'activité est la fabrication d'équipements électroniques ;
- un établissement basé à Soyons (07), spécialisé dans les éclairages aéronautiques et enregistreurs de paramètres ;
- un établissement basé à Cuers (83), spécialisé dans les systèmes embarqués ;
- un établissement basé à Maillane (13), un établissement basé Taverny (95) et un établissement basé à Brive (19), dont l'activité est la maintenance d'équipements aéronautiques ;

- une filiale BAYO dont les activités sont le développement de logiciels de cartographie et de géolocalisation, la distribution de produits d'aviation et la réalisation de prestations de réparation des avions via la boutique et l'atelier situés sur l'aérodrome ;
- une filiale E-Track dont l'activité est le développement et la commercialisation des produits de tracking satellite.

## **1.2. Faits caractéristiques**

### ***Acquisition de la société E-Track***

La société a acquis 100% des titres de la société E-Track pour un prix de 300 K€ Le protocole d'acquisition prévoit la mise en œuvre d'une garantie de passif jusqu'à l'expiration des délais de reprise de l'administration pour les dommages sociaux et fiscaux, et jusqu'au 31 décembre 2011 pour le reste. La garantie ne peut être actionnée qu'au-delà d'un montant de dommages cumulés supérieur à 50 K€, étant précisé que le montant des indemnités limité à 100 K€ ne concernerait que la somme au-delà de la franchise de 50 K€.

Pour financer l'acquisition des titres, l'intégration dans le Groupe de la société et son développement, la société a souscrit en décembre 2009 un emprunt bancaire de 600 K€ sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2010, la société E-Track a développé un nouveau produit de géolocalisation (Balise EPSILON) dont les résultats sont attendus sur le prochain exercice.

### ***Amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition de la société Bayo***

La perte de rentabilité de l'activité de géolocalisation a conduit la société à constater un amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition de 100 K€ ramenant ainsi sa valeur nette comptable au 31 décembre 2010 à 30 K€.

Le résultat social du dernier exercice clos le 31 décembre 2010 est cependant positif et supérieur à celui de 2009, essentiellement du fait de la remise de dette d'un fournisseur à hauteur de 338 K€ comptabilisée en produit exceptionnel dans les comptes de l'exercice.

### ***Perte du marché passé en 2007 avec la DGA et litige en cours avec New Noga Light, le fournisseur des produits défaillants***

Suite à des problèmes de performances sur des produits acquis auprès d'un fournisseur étranger, la DGA a dénoncé un contrat d'un montant ferme de 1.865 K€ et d'une tranche conditionnelle de 803 K€.

La société encoure des pénalités contractuelles d'un montant maximum de 562 K€ et dont le montant estimé est provisionné en charges exceptionnelles et en provisions pour risques et charges dans les comptes au 31 décembre 2010.

Parallèlement, la société est engagée dans une procédure judiciaire avec NNL, fournisseur des produits défaillants qui réclame la poursuite du marché malgré son incapacité à fournir des produits acceptables. Les coûts estimés du litige sont également provisionnés en provisions pour risques dans les comptes au 31 décembre 2010.

Dans le cadre de ce contrat la société a perçu des acomptes à hauteur de 1,5 M€ hors taxes qu'elle est amenée à rembourser.

Les encours relatifs à ce contrat ont été totalement dépréciés. Les autres stocks n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation particulière en raison de possibilités de revente.

### 1.3. Périimètre de consolidation

Au 31 décembre 2010, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	SIREN
ECT Industries	Société mère	-	-	France	11, bd de Champy 93160 Noisy le Grand	394 020 903
BAYO	Intégration globale	100 %	100 %	France	APPOIGNY (89380) Aérodrome d'Auxerre-Branches	344 936 414
ETRACK	Intégration globale	100 %	100 %	France	9 route de Mandres Espace de la butte Gayen 94440 Santeny	488 362 096

La société détient également 10% des titres composant le capital social de la société américaine Airborne Analytics. En l'absence d'influence notable, la société Airborne Analytics n'est pas consolidée dans les comptes de la société ECT Industries.

## 2. PRINCIPES, METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

### 2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

L'ensemble des méthodes préférentielles, lorsqu'elles sont applicables, est utilisé par le groupe.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

## 2.2. Comparabilité des comptes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont identiques à celles du dernier exercice clos le 31 décembre 2009.

Les deux périodes peuvent être comparées, étant précisé que l'exercice 2009 n'intègre pas l'activité de la société E-Track acquise le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dont l'impact sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2010 est détaillé ci-dessous :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2010 <i>12 mois</i>
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>723</b>
Production immobilisée	54
Production stockée	51
Autres produits	10
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>838</b>
Achats et variations de stocks	156
Autres achats et charges externes	388
Impôts, taxes et versements assimilés	6
Charges de personnel	234
Dotations aux amortissements et dépréciations	80
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>864</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 25</b>
Charges et produits financiers	0
Charges et produits exceptionnels	10
Impôts sur les bénéfices	30
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 31
<b>RESULTAT NET</b>	<b>- 16</b>

## **Méthodes et règles d'évaluation**

### **2.2.1. Méthodes de consolidation**

Les états financiers des sociétés dans lesquelles ECT INDUSTRIES SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

### **2.2.2. Ecarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition correspondent :

- aux fonds commerciaux enregistrés dans les comptes individuels qui, en l'absence de possibilité d'évaluer séparément les éléments constitutifs, sont assimilés à des écarts d'acquisition ;
- à l'écart calculé entre le coût d'achat de participations acquises et la quote-part des capitaux propres correspondants. Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur. L'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise.

Les écarts d'acquisition sont amortis en linéaire sur une durée de 5 ans qui reflète selon la Direction la durée de consommation des avantages économiques futurs.

Conformément au règlement 99-02 du CRC, le Groupe procède à des tests d'évaluation de ses écarts d'acquisition. Ces tests sont réalisés au moins une fois par an lors de la clôture des comptes et lors de la survenance d'indicateurs internes ou externes remettant en cause leur valeur nette comptable. Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, afin de ramener ces derniers à leur juste valeur. En cas de comptabilisation d'un amortissement exceptionnel, la nouvelle valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est amortie sur sa durée de vie résiduelle.

### **2.2.3. Immobilisations incorporelles**

#### **▪ Frais de développement**

Le groupe a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche). Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

#### **▪ Logiciels**

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

### 2.2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Le groupe applique la méthode préférentielle prescrite par la réglementation française en inscrivant à l'actif de son bilan les biens exploités au travers des contrats de crédit-bail et assimilés. Ces contrats de location sont qualifiés de location-financement et font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés lorsqu'ils ont pour effet de transférer au groupe ECT INDUSTRIES la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

La valeur vénale du bien à la date de la signature du contrat est comptabilisée en immobilisations corporelles et un amortissement est constaté sur la durée de vie du bien. La dette correspondante est inscrite au passif avec enregistrement des intérêts financiers y afférents et le loyer de la redevance de crédit-bail est annulé au compte de résultat. Les subventions d'investissements sont amorties au même rythme que le bien financé.

A la différence des contrats de location-financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers dans le poste « autres achats et charges externes ».

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

▪ Terrains	non amortis
▪ Constructions	20 ans
▪ Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 ans
▪ Installations générales, agencements divers	10 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

### 2.2.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participation détenus sur la société Airborne Analytics ;
- Prêt à un organisme collecteur de la participation à l'effort construction ;
- Dépôts de garantie.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres de participation est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

### 2.2.6. Stocks

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Le calcul des provisions pour dépréciation est le suivant :

Date du dernier mouvement	Taux de provisionnement
> 1 an	100%
< 1 an	-

Au cours de l'exercice, l'harmonisation de la méthode de dépréciation des stocks de la société Bayo a conduit à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire de 66 K€ en résultat exceptionnel.

### 2.2.7. Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. La société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

### 2.2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

### 2.2.9. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre le résultat retraité pour être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe et le résultat fiscal de chaque entité consolidée.

L'impôt différé est calculé en tenant compte du taux de l'impôt qui sera en vigueur sur 2011. Un impôt différé actif est constaté dès lors que les perspectives de recouvrement de cet actif sont probables.

### **2.2.10. Actions gratuites**

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires de plans d'actions gratuites, à savoir la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution, n'est pas comptabilisée. L'augmentation de capital est constatée pour le prix d'exercice lors de l'attribution définitive au bénéficiaire.

### **2.2.11. Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges sont constatées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

### **2.2.12. Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière**

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, selon des dispositions proches de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

ECT Industries externalise une part significative du financement de cet engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. Le taux de rendement de ces actifs est pour la période de 3,7 %.

La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance est provisionnée dans les comptes du groupe.

Les versements effectués porteurs d'intérêts s'élèvent au 31 décembre 2010 à 245 milliers d'euros. Aucun versement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

### **2.2.13. Avances conditionnées**

Les avances conditionnées sont comptabilisées en dettes compte tenu de leur caractère remboursable.

#### **2.2.14. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits, et dans une moindre mesure des prestations de services.

Le chiffre d'affaires relatif aux biens est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

Il n'existe pas de contrats à long terme compte tenu du délai de fabrication réduit.

Les prestations de services correspondent essentiellement à l'activité de réparation des produits vendus. Il n'existe pas de contrats de maintenance annuels. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

#### **2.2.15. Participation des salariés**

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, la participation des salariés est comptabilisée dans le poste « charges de personnel » du compte de résultat.

#### **2.2.16. Résultat exceptionnel**

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

#### **2.2.17. Résultat par action**

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net part du groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires. Est donc intégrée au calcul du résultat par action l'incidence de l'émission future éventuelle d'actions y compris celles résultant de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

L'incidence à la baisse due à l'existence d'instruments pouvant donner accès au capital est déterminée en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, et en excluant les instruments relatifs.

#### **2.2.18. Transaction avec des parties liées**

Sur l'exercice 2010, la société n'a pas conclu avec des parties liées de transactions telles que définies dans la note de Présentation du Règlement 2010-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

### 3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

#### NOTE 1 : ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ont évolué comme suit sur la période :

	31 décembre 2009	Augmentations	Reclassements / Réaffectation	Variation de taux de change	31 décembre 2010
Ecarts d'acquisition bruts	404	153	-	-	557
Amortissements	- 201	201	-	-	402
<b>TOTAL NET</b>	<b>203</b>	<b>48</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>155</b>

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

	Valeur brute	Amortissement linéaire		Valeur nette
		Antérieur	Période	
Fonds de commerce	99 -	84 -	13	2
Ecart d'acquisition Bayo	305 -	117 -	158	30
Ecart d'acquisition E-Track	153	- -	31	122
<b>TOTAL</b>	<b>557 -</b>	<b>201 -</b>	<b>201</b>	<b>155</b>

L'écart d'acquisition E-Track résulte de la différence entre le coût d'acquisition des titres (300 K€) et la quote-part de situation nette acquise au 1<sup>er</sup> janvier 2010 retraitée du montant des indemnités de fin de carrière (147K€).

Comme indiqué précédemment, la perte de rentabilité de l'activité de géolocalisation de la société Bayo a conduit la société à constater un amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition de 100 K€.

**NOTE 2 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

L'évolution des immobilisations incorporelles et corporelles s'analyse comme suit :

<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>31 décembre 2010</b>
Frais de développement	2 011	832 -	143	-	2 700
Logiciels	226	6 -	1	3	234
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 237</b>	<b>838 -</b>	<b>144</b>	<b>3</b>	<b>2 934</b>
Terrains	626	-	-	-	626
Constructions	2 751	-	-	-	2 751
Installations et agencements	338	17	-	7	362
Matériel et outillage	1 081	57 -	18	-	1 121
Matériel de bureau et informatique	374	25 -	11	10	399
Divers dont matériel de transport	14	10	-	-	24
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 185</b>	<b>109 -</b>	<b>29</b>	<b>17</b>	<b>5 283</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 422</b>	<b>948 -</b>	<b>173</b>	<b>20</b>	<b>8 217</b>

L'évolution des amortissements s'analyse quant à elle comme suit :

<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>Dotations</b>	<b>Cessions</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>31 décembre 2010</b>
Frais de développement	- 954 -	267	143	- -	1 078
Logiciels	- 141 -	27	1 -	3 -	170
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>- 1 095 -</b>	<b>294</b>	<b>144 -</b>	<b>3 -</b>	<b>1 248</b>
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	- 629 -	141	-	- -	770
Installations et agencements	- 188 -	48	- -	2 -	239
Matériel et outillage	- 540 -	93	18	- -	614
Matériel de bureau et informatique	- 305 -	34	9 -	6 -	337
Divers dont matériel de transport	- 11	-	-	- -	11
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>- 1 673 -</b>	<b>316</b>	<b>27 -</b>	<b>9 -</b>	<b>1 970</b>
<b>TOTAL</b>	<b>- 2 767 -</b>	<b>610</b>	<b>171 -</b>	<b>12 -</b>	<b>3 218</b>

<b>TOTAL NET</b>	<b>4 655</b>	<b>338 -</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>4 999</b>
Inc :	1 142	544	-	0	1 686
Corp	1 613 -	106 -	1,870	8	1 513
CB :	1 899 -	100			1 800

Le détail des immobilisations financées par crédit bail est le suivant :

<b>VALEURS BRUTES</b>	31 décembre 2009	Acquisitions	31 décembre 2010
Terrains	377		377
Constructions	1 869		1 869
<b>TOTAL</b>	<b>2 247</b>	<b>-</b>	<b>2 247</b>

<b>AMORTISSEMENTS</b>	31 décembre 2009	Dotations	31 décembre 2010
Constructions	347	100	447
<b>TOTAL</b>	<b>347</b>	<b>100</b>	<b>447</b>

<b>TOTAL NET</b>	<b>1 899</b>	<b>100</b>	<b>1 800</b>
------------------	--------------	------------	--------------

L'évolution des frais de développement s'analyse comme suit :

<i>Valeurs brutes</i>	31/12/2009	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2010
<b>Enregistreurs</b>	<b>816</b>	<b>171</b>	-	-	<b>987</b>
<i>Projets terminés</i>	557	-	-	-	557
<i>Projets en cours</i>	259	171	-	-	430
<b>Equipements</b>	<b>962</b>	<b>583</b>	<b>57</b>	-	<b>1 488</b>
<i>Projets terminés</i>	469	-	57	57	469
<i>Projets en cours</i>	493	583	-	57	1 018
<b>Systèmes de Visualisation pour la géolocalisation</b>	<b>233</b>	<b>25</b>	<b>86</b>	-	<b>172</b>
<i>Projets terminés</i>	87	-	86	170	172
<i>Projets en cours</i>	146	25	-	170	0
<b>Balises</b>	-	<b>54</b>	-	-	<b>54</b>
<i>Projets terminés</i>	-	-	-	-	-
<i>Projets en cours</i>	-	54	-	-	54
<b>TOTAL</b>	<b>2 011</b>	<b>778</b>	<b>143</b>	-	<b>2 700</b>
<i>dont projets terminés</i>	<b>1 114</b>	-	<b>143</b>	<b>228</b>	<b>1 198</b>
<i>dont projets en cours</i>	<b>898</b>	<b>778</b>	-	<b>228</b>	<b>1 502</b>

L'amortissement correspondant s'analyse comme suit :

<i>Amortissements</i>	31/12/2009	Dotations	Diminutions	Reclassements	31/12/2010
<b>Enregistreurs</b>	476	69	-	-	545
<i>Projets terminés</i>	476	69	-	-	545
<i>Projets en cours</i>	-	-	-	-	-
<b>Equipements</b>	391	163	57	-	497
<i>Projets terminés</i>	391	63	57	57	454
<i>Projets en cours</i>	-	100	-	57	43
<b>Systèmes de Visualisation pour la géolocalisation</b>	87	34	86	-	36
<i>Projets terminés</i>	87	34	86	-	36
<i>Projets en cours</i>	-	-	-	-	-
<b>Balises</b>	-	-	-	-	-
<i>Projets terminés</i>	-	-	-	-	-
<i>Projets en cours</i>	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>954</b>	<b>267</b>	<b>143</b>	<b>-</b>	<b>1 078</b>
<i>dont projets terminés</i>	<i>954</i>	<i>167</i>	<i>143</i>	<i>57</i>	<i>1 035</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>-</i>	<i>100</i>	<i>-</i>	<i>57</i>	<i>43</i>
<i>dont exploitation</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>86</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont exceptionnel</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>57</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Au 31 décembre 2010, les frais de développement nets figurant à l'actif du bilan s'analysent comme suit :

<i>Valeurs nettes</i>	31/12/2009	31/12/2010
<b>Enregistreurs</b>	340	442
<i>Projets terminés</i>	82	12
<i>Projets en cours</i>	259	430
<b>Equipements</b>	571	991
<i>Projets terminés</i>	78	15
<i>Projets en cours</i>	493	975
<b>Systèmes de Visualisation pour la géolocalisation</b>	146	136
<i>Projets terminés</i>	-	136
<i>Projets en cours</i>	146	0
<b>Balises</b>	-	54
<i>Projets terminés</i>	-	-
<i>Projets en cours</i>	-	54
<b>TOTAL</b>	<b>1 057</b>	<b>1 623</b>
<i>dont projets terminés</i>	<i>160</i>	<i>163</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>898</i>	<i>1 459</i>

**NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	31 décembre 2009	Augmentations	31 décembre 2010
Dépôts de garantie	17	1	19
Titres US	4	-	4
Compte de liquidité	2	20	22
Prêt logement	132	24	156
<b>TOTAL</b>	<b>155</b>	<b>44,626</b>	<b>200</b>

**NOTE 4 : STOCKS ET EN COURS**

Les stocks et en cours se décomposent comme suit :

<i>Stocks</i>	31-déc-10	31-déc-09
Matières premières, approvisionnements	303	328
En cours de production	1 685	1 217
Produits intermédiaires	40	51
Marchandises	4 453	4 681
<b>Valeur brute</b>	<b>6 481</b>	<b>6 276</b>
Dépréciation des stocks de marchandises	-2 374	-2 023
Dépréciation des encours	0	-261
<b>Valeur nette</b>	<b>4 107</b>	<b>3 992</b>

**NOTE 5 : CREANCES CLIENTS**

Les créances clients ont une échéance à moins d'un an. Le détail du poste est le suivant :

<i>Clients</i>	31-déc-10	31-déc-09
Clients	5 985	7 543
Clients - Effets et virements à recevoir	57	238
Clients douteux	433	393
Clients - Factures à établir	201	115
<b>Valeur brute</b>	<b>6 676</b>	<b>8 289</b>
Dépréciation des créances clients	-389	-352
<b>Valeur nette</b>	<b>6 287</b>	<b>7 937</b>

**NOTE 6 : IMPOTS DIFFERES ACTIFS**

En l'absence de perspectives de bénéfices suffisants à court et moyen termes, les conditions pour activer les impôts différés sur les déficits reportables n'ont pas été considérées comme réunies au 31 décembre 2010 concernant la filiale Bayo.

Le montant des impôts différés actifs, soit 64 milliers d'euros, s'analyse comme suit :

<i>31/12/2010</i>	<i>Ouverture</i>	<i>Incidence des variations de périmètre</i>	<i>Variation de la période au taux courant</i>	<i>Clôture</i>
Base déficits reportables	774	-	59	833
Décalages d'imposition	343	6	204	144
<b>Total base</b>	<b>1 117</b>	<b>6</b>	<b>145</b>	<b>977</b>
<b>Impôts différés théoriques</b>	<b>372</b>	<b>2</b>	<b>48</b>	<b>326</b>
<i>Impôts différés non comptabilisés</i>	<i>271</i>	<i>0</i>	<i>10</i>	<i>261</i>
<i>Impôts différés actifs - comptabilisés</i>	<i>101</i>	<i>2</i>	<i>38</i>	<i>64</i>
<i>Impôts différés passifs - comptabilisés</i>				-

**NOTE 7 : AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION**

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

<i>Autres créances</i>	<i>31-déc-10</i>	<i>31-déc-09</i>
TVA	92	127
Etat - Impôts sur les bénéfices	709	337
Personnel et organismes sociaux	30	11
Autres produits à recevoir	243	71
Charges constatées d'avance	160	187
Divers	43	37
Paieement des titres E-track	-	300
<b>Total</b>	<b>1 276</b>	<b>1 070</b>

Des subventions ont été octroyées à la société au titre d'études « amont » menées.

Les dépenses relatives à ces études sont comptabilisées en charges. Les subventions sont comptabilisées en produit à hauteur du pourcentage des dépenses engagées. Les subventions non perçues sont comptabilisées en produits à recevoir.

**NOTE 8 : CAPITAL SOCIAL**

Au 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 1 884 169 euros. Il est composé de 1.215.593 actions de 1,55 euros de valeur nominale dont 33.991 actions d'autocontrôle.

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 14 avril 2010 a procédé à une augmentation du capital de 25.977 actions au regard de l'attribution définitive aux salariés des actions gratuites attribuées par le conseil d'administration du 2 avril 2008, portant ainsi le nombre d'actions de la société de 1.189.596 à 1.215.593 actions.

Depuis l'acquisition définitive de ces actions, a débuté une deuxième phase, dite période de conservation, d'une durée minimale de deux ans, pendant laquelle les propriétaires des actions attribuées gratuitement auront l'obligation de les conserver.

Par ailleurs, les 63.648 actions gratuites attribuées initialement aux salariés par le conseil d'administration du 4 juillet 2006, attribution qui est devenu définitive après le conseil d'administration du 4 juillet 2008, ont définitivement été acquises par les bénéficiaires au terme d'une période de conservation qui est arrivée à échéance le 4 juillet 2010.

Les 33.991 actions d'autocontrôle sont portées en diminution des capitaux propres consolidés de la société pour un montant de 267 K€.

**NOTE 9 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions se décomposent comme suit :

	31 décembre 2009	Dotations		Reprises	Variation périmètre	31 décembre 2010
Indemnités de fin de carrière	234	43	-	1	6	281
Provision pour litiges	81	231	-	21	-	291
Autres provisions pour risques et char	94	-	-	9	-	84
<b>TOTAL</b>	<b>409</b>	<b>273</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>6</b>	<b>657</b>
<i>dont exploitation</i>		93	-	22		
<i>dont financier</i>		-	-	9		
<i>dont exceptionnel</i>		181		-		

Les provisions sur litige reprises ont été partiellement utilisées.

- **Provisions pour litiges**

Les provisions pour litiges concernent principalement la perte du marché passé en 2007 avec la DGA et le litige en cours avec New Noga Light, le fournisseur des produits défaillants (cf note 1.2).

Le solde du poste correspond à des litiges salariaux provisionnés en fonction du risque encouru.

Il n'existe pas d'autre litige susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

- **Autres provisions pour risques : provision pour garantie donnée aux clients**

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. Au regard des retours observés une provision pour garantie est comptabilisée afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société. Au 31 décembre 2010 cette provision s'élève à 84 K€.

- **Indemnités de fin de carrière**

Les hypothèses de détermination des indemnités de fin de carrière (IFC) ont donc été déterminées comme suit :

	Hypothèses 2010	Hypothèses 2009
Modalités de départ à la retraite	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 63 ans.	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 63 ans.
Application d'un taux de charges sociales	45 %	45 %
Taux d'actualisation	3,74%	3,93%
Tables de mortalité	TF 00-02 TH 00-02	TF 00-02 TH 00-02
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 10%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante	Taux moyen de 11%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante

Les hypothèses retenues appellent les précisions suivantes :

- Le taux de progression moyen des salaires (inclus 2% lié à l'inflation) a été déterminé toute catégorie socio-professionnelle confondue et quelque soit l'âge des salariés ;
- Les tables de vie TF 00-02 et TH 00-02, adoptées par décret en décembre 2005 sont communément utilisées pour l'engagement des indemnités de fin de carrière en France ;
- Le taux d'actualisation doit correspondre au taux de rendement des entreprises de première qualité, de même monnaie et de même durée que les engagements évalués. Au 31 décembre 2010, la durée du régime est de 7 ans. Le taux d'actualisation retenu est le taux Corporate Non Financial AA 7 - 10 ans de la zone euro selon la source iboxx ;
- Pour tenir compte de la plus grande mobilité des plus jeunes tranches d'âge, le taux de sortie moyen est réparti par âge en utilisant une fonction décroissante. Aucune distinction n'a été effectuée entre les différentes catégories socio-professionnelles.

L'incidence de l'ensemble de ces modifications a été comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice. La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière (526 K€) et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance (245 K€) est provisionnée dans les comptes du groupe.

**NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES**

Les emprunts et dettes financières du groupe ont évolué comme suit :

	31-déc-09	Augmentation	Diminution	31-déc-10
Avances conditionnées	72	-	36	36
Emprunts bancaires	1 431	6	243	1 193
Réserves de participation	478	278	158	598
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	1 613	-	205	1 408
<b>TOTAL</b>	<b>3 593</b>	<b>284</b>	<b>642</b>	<b>3 235</b>

L'échéancier de remboursement au 31 décembre 2010 des emprunts et dettes financières s'établit comme suit :

	31-déc-10	Echéancier de remboursement		
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances conditionnées	36	36	-	-
Emprunts bancaires	1 193	253	941	-
Réserves de participation	598	79	520	-
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	1 408	205	550	653
<b>TOTAL</b>	<b>3 235</b>	<b>572</b>	<b>2 011</b>	<b>653</b>

**NOTE 11 : AVANCES CLIENTS RECUS**

Comme indiqué précédemment, dans le cadre de la dénonciation d'un contrat par un client suite à des problèmes de performances sur des produits acquis, la société pourrait être amenée à rembourser les acomptes perçus au titre de ce contrat pour 1,7 M€ (1,5 M€ hors taxes).

**NOTE 12 : DETTES FOURNISSEURS**

La ventilation des dettes fournisseurs se présente comme suit :

<i>Fournisseurs</i>	<b>31-déc-10</b>	<b>31-déc-09</b>
Fournisseurs	1 586	3 135
Effets à payer	119	297
Fournisseurs - factures non parvenues	1 099	647
<b>Total</b>	<b>2 803</b>	<b>4 079</b>

Les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

**NOTE 13 : AUTRES DETTES**

Les autres dettes ont une échéance à moins d'un an et se décomposent comme suit :

<i>Autres dettes</i>	<b>31-déc-10</b>	<b>31-déc-09</b>
Dettes envers le personnel	637	759
Organismes sociaux	761	697
TVA	110	133
Etat - Charges à payer	194	237
Autres charges à payer	162	109
<b>TOTAL</b>	<b>1 865</b>	<b>1 935</b>

**NOTE 14 : CHIFFRES D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires est réalisé sur un seul secteur d'activité.

<i>Chiffre d'affaires</i>	<b>2010</b>			<b>2009</b>
	<i>France</i>	<i>Export</i>	<i>Total</i>	
Vente de marchandises	1 612	2 996	4 608	6 369
Production vendue de biens	7 080	3 752	10 832	11 910
Prestations de services	4 016	2 896	6 912	5 820
<b>TOTAL</b>	<b>12 708</b>	<b>9 645</b>	<b>22 353</b>	<b>24 099</b>

**NOTE 15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

	2010	2009
Subventions d'exploitation	276	57
Reprises de dépréciations et provisions d'exploitation	390	542
Transfert de charges d'exploitation	96	90
Divers	10	8
<b>Total</b>	<b>772</b>	<b>697</b>

**NOTE 16 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATION  
AUTRES PRODUITS**

	31 décembre 2009	Dotations	Reprises Autres produits	Reclassements	31 décembre 2010
Dépréciations	2 677	440 -	368	23	2 772
Provisions pour risques et charges	409	270 -	31	6	654
<b>Sous-Total</b>		<b>710 -</b>	<b>399</b>		
Amortissements		510 -	4		
<b>TOTAL</b>		<b>1 220 -</b>	<b>403</b>	-	
<i>dont exploitation</i>		915 -	365		
<i>dont financier</i>		- -	9		
<i>dont exceptionnel</i>		304 -	29		

**NOTE 17 : RESULTAT FINANCIER**

	2010	2009
<b>Produits financiers</b>		
- Produits de cession de VMP	19	67
- Gains de change	28	32
- Reprises dépréciations financières	9	-
- Divers	0	2
<i>Sous-total</i>	56	101
<b>Charges financières</b>		
- Charges d'intérêts	154	157
- Pertes de change	47	157
- Dotations dépréciations financières	-	2
<i>Sous-total</i>	201	317
<b>TOTAL</b>	<b>145</b>	<b>215</b>

**NOTE 18 : RESULTAT EXCEPTIONNEL**

	2010	2009
<b>Produits exceptionnels</b>		
- Cession d'actifs (dont actions propres 351 K€)	352	-
- Négociation dettes fournisseurs	349	110
- Pénalités	-	33
- Subventions	30	-
- Divers	12	38
<i>Sous-total</i>	743	181
<b>Charges exceptionnelle</b>		
- Cession d'actifs (dont actions propres 357 K€)	359	12
- Pénalités	156	129
- Dotations aux provisions pour risques et charges	181	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation	66	-
- Dotations aux amortissements	57	305
- Divers	0	8
<i>Sous-total</i>	820	454
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>273</b>

**NOTE 19 : IMPOT SUR LES SOCIETES**

La charge d'impôt comptabilisée sur la période se décompose comme suit :

		TOTAL
<i>Impôts courants</i>	Charges d'impôts calculées	- 371
	Crédits d'impôts	620
<i>Impôts différés</i>	Sur déficits reportables	30
	Sur décalages temporaires	- 68
<b>TOTAL</b>		<b>211</b>

*dont impôts courants* 250

*dont impôts différés* - 38

La preuve d'impôt se présente comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 225	1 489
Charge d'impôt effective	- 211	10
Amortissement des écarts d'acquisition	201	71
<b>Résultat net des entreprises intégrées avant impôt</b>	<b>1 215</b>	<b>1 569</b>
Taux d'impôts Groupe		
<b>Taux d'impôt théorique</b>	<b>33,33%</b>	<b>33,33%</b>
Charge d'impôt théorique	405	523
<i>Décalages d'imposition :</i>		
- Crédits d'impôts	- 620	- 573
- Différences permanentes	14	16
- Impôts différés actifs non activés	- 10	43
Charge d'impôt effective	- 211	10
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>-17,39%</b>	<b>0,61%</b>

## 4. AUTRES INFORMATIONS

### NOTE 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### ▪ *Tableau de synthèse des engagements donnés*

Engagements donnés	31/12/2010	31/12/2009
<i>Engagements financiers</i>		
Cautions de contre-garantie sur marchés	243	248
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	875	1 032
<b>TOTAL</b>	<b>1 118</b>	<b>1 280</b>

Le seul engagement reçu concerne la garantie de passif émise dans le cadre de l'acquisition des titres de la société E-Track Systems.

#### ▪ *Cautions sur marchés*

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 248 milliers d'euros.

#### ▪ *Hypothèque et nantissement*

La société a hypothéqué le bâtiment d'Emerainville acquis en 2007 en garantie du prêt bancaire de 500 K€ souscrit à cet effet.

Pour garantir l'emprunt de 600 K€ contracté au cours de l'exercice, la société s'est engagée à nantir les titres de la société E-Track au profit de la banque (Promesse de nantissement suivi du nantissement des actions lors du transfert de propriété des titres au 1<sup>er</sup> janvier 2010).

Le prêt ayant été accordé en considération des associés et dirigeants actuels, toute modification de nature juridique de la société permettrait à la banque d'exiger un remboursement anticipé du prêt.

#### ▪ *Covenants bancaires*

Le contrat d'emprunt souscrit en 2008 auprès de la Banque Palatine pour un montant de 500 K€ prévoit notamment l'exigibilité anticipée du remboursement de l'emprunt si la société ne respecte pas les ratios suivants (calcul sur la base des comptes individuels d'ECT Industries) :

- Situation nette  $\geq$  à 90% de la situation nette au 31/12/2007
- Fonds propres  $\geq$  Endettement à moyen et long termes
- Endettement net des disponibilités et valeurs mobilières de placement  $\leq$  2 x Situation nette

Au 31 décembre 2010 ces ratios sont respectés.

▪ **Engagements de paiements futurs**

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	424	263	161	
<b>TOTAL</b>	<b>424</b>	<b>263</b>	<b>161</b>	

▪ **Autres engagements financiers**

La société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au titre des aides obtenues d'Oséo Innovation d'une durée de 9 ans qui prévoit en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires relatif à ce projet, le versement à Oséo Innovation de 2% du chiffre d'affaires ainsi réalisé jusqu'à concurrence du remboursement de l'intégralité de l'abandon de créance soit 198 K€.

▪ **Droit individuel à la formation**

Au 31 décembre 2010, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis et non utilisés au titre du D.I.F par les salariés du groupe s'élève à 14.132 heures.

A la connaissance du groupe, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

**NOTE 21 : EFFECTIF MOYEN**

L'effectif du groupe se décompose comme suit :

	Personnel salarié
Cadres	59
Agents de maîtrise & techniciens	53
Employés	45
Ouvriers	19
<b>TOTAL</b>	<b>176</b>

**NOTE 22 :      RISQUE DE MARCHE****Risque d'actions**

ECT Industries détient des actions propres pour une valeur de marché de 267 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Une variation de 10% de la valorisation du titre ECT Industries au 31 décembre 2010 aurait une incidence d'environ plus ou moins 27 milliers d'euros sur les capitaux propres consolidés du Groupe ECT Industries.

**Risques de taux**

Les emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. L'échéance de ces emprunts n'est pas à court terme, en conséquence, la société n'est pas soumise à un risque de taux.

**Risque de change**

Au 31 décembre 2010, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 12 KUSD. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en dollars au 31 décembre 2010 s'élevaient respectivement à 9 KUSD et 169 KUSD.

Au 31/12/2010	Dollars américains
Actifs financiers	21
Passifs financiers	169
Position nette avant gestion	148
Hors bilan	-
Position nette après gestion	148

**NOTE 23 :      REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2010 aux organes de direction de la société est de 175 milliers d'euros. Le montant des provisions pour indemnités de fin de carrière des organes de direction est de 37 milliers d'euros.

**NOTE 24 :      CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE**

Depuis le 1er janvier 2010, la société ECT Industries est la société mère du groupe fiscal qu'elle forme avec sa filiale à 100 %, Bayo.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- Les charges d'impôt sont comptabilisées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale,
- La société mère comptabilise la dette globale d'impôt vis-à-vis de l'Etat étant légalement seule redevable de l'impôt sur les sociétés, de la contribution sociale sur cet impôt et de l'imposition forfaitaire annuelle,
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées et constatées en produits chez la société mère.

Au titre de l'exercice 2010, aucune économie d'impôt n'a été comptabilisée en produits par la société ECT Industries.

**NOTE 25 :      *EVENEMENTS POSTERIEURS***

L'insuffisance de résultats de la filiale Bayo concernant notamment l'activité de géolocalisation conduit la société à mener une restructuration interne afin de réorienter et développer son activité dans le domaine de l'aéronautique.